



## La ministre de la Défense Pinotti (Italie): bombardier n'est pas un tabou

Par [Manlio Dinucci](#) et [Tomasso Di Francesco](#)

Mondialisation.ca, 08 novembre 2015

[ilmanifesto.info](http://ilmanifesto.info)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Le jour même où se terminait le Trident Juncture 2015 - un des plus grands exercices Otan qui s'est déroulé en Italie, Espagne et Portugal du 3 octobre au 6 novembre- la ministre de la Défense Roberta Pinotti a extériorisé, dans une interview au *Corriere della Sera*, la pensée du gouvernement Renzi sur l'utilisation de la force armée.

Le Trident Juncture - auquel ont participé plus de 230 unités terrestres, aériennes et navales et des forces spéciales de 28 pays alliés et 7 partenaires (dont l'Ukraine), avec 36 mille hommes, plus de 60 navires et 160 avions de guerre- constitue, dans les paroles du secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg, « un message clair à n'importe quelle puissance adverse que l'Otan ne cherche pas la confrontation, mais que nous sommes prêts à défendre tous les alliés ». Le Trident Juncture, le plus grand des plus de 300 exercices en 2015, a été un évident essai de guerre contre la Russie, à qui l'Otan, en renversant les faits, attribue la responsabilité d'avoir créé «une situation potentiellement plus dangereuse que celle de la guerre froide ». En même temps cela a été une répétition générale de ce que l'Otan appelle « Force de réaction » (40mille hommes) et en particulier de sa « Force de pointe à très haute rapidité opérationnelle », projetable vers l'Est et vers le Sud (Moyen-Orient et Afrique du Nord) en l'espace de 48 heures. Un rôle clé est tenu par les forces spéciales qui, explique l'Otan, « opèrent sans être vues ». Le Trident Juncture a aussi été un laboratoire « in vivo » des plus grandes industries guerrières étasuniennes et européennes, qui ont été « invitées à y participer pour trouver des solutions technologiques qui accélèrent l'innovation militaire ».

Innovation dans laquelle l'Italie est aux premiers rangs : unique pays au monde, après la Grande-Bretagne, qui recevra des Etats-Unis des missiles et des bombes pour armer les drones Predator MQ-9 Reaper *made in USA*, déjà achetés. En dépensant des centaines de millions d'euros qui s'ajoutent à une dépense militaire, en Italie, d'environ 80 millions d'euros par jour<sup>[1]</sup>, soustraits aux dépenses sociales. Le « Predator » Reaper (Broyeur, de vies humaines évidemment) est armé de 14 missiles Hellfire (Feu de l'enfer) et de deux bombes à guidage laser ou satellitaire. Les télépilotes, assis à leur console à des milliers de kilomètres de distance, une fois identifiée la « cible », commandent avec leur joystick le lancement des missiles et des bombes. Les « dommages collatéraux » sont inévitables, comme l'ont montré les drones étasuniens employés en Afghanistan, Pakistan, Irak, Yémen, Somalie et autres pays. Pour toucher un présumé ennemi, les drones killer détruisent souvent toute une maison, tuant des femmes et des enfants avec le « Feu de l'enfer » à tête thermobarique ou à fragmentation. La thermobarique, en répandant un nuage d'aérosol explosif, provoque une surpression et une vague de chaleur telles qu'elles engloutissent l'air des poumons et brûlent quiconque se trouve dans son rayon. Celle à fragmentation investit

la zone alentour avec des fragments métalliques pointus qui lacèrent quiconque se trouve à l'air libre et peuvent même pénétrer dans les édifices, en massacrant ceux qui s'y trouvent. Voilà l'arme nouvelle dont l'Italie est en train de se doter.

Qu'il n'y ait pas de problèmes à l'utiliser est confirmé par la ministre Pinotti dans l'interview au *Corriere*. A la question « Quand la décision italienne de bombarder l'Irak arrivera-t-elle ? », elle répond :« L'Italie a déjà effectué des raids dans le passé. Elle l'a fait dans les Balkans, elle l'a fait en Libye ». Au bombardement Otan de la Yougoslavie en 1999 participèrent 54 avions italiens, qui effectuèrent 1378 sorties, attaquant les objectifs identifiés par le gouvernement étasunien. « Par le nombre d'avions nous n'avons été seconds que vis à vis des USA. L'Italie est un grand pays et on ne doit pas s'étonner de l'engagement démontré dans cette guerre », déclarait le président du conseil D'Alema. Pour le bombardement de la Libye en 2011 les avions italiens effectuèrent plus de 1100 raids. « La mission en Libye -déclarait le secrétaire du Pd (Partito democratico) Bersani- entre dans notre Constitution, parce que l'Art. 11 répudie la guerre mais pas l'usage de la force pour des raisons de justice ». Et le président Napolitano assurait que « nous ne sommes pas entrés en guerre ».

Sur la même ligne, la ministre Pinotti déclare aujourd'hui au nom du gouvernement Renzi, qu'effectuer des raids aériens « ne doit pas être un tabou. Il serait même hypocrite de penser que nous pouvons tout faire sans arriver à ce point ». Et sous peu s'élèveront en vol également les drones killer italiens avec leurs missiles « Feu de l'enfer ». Désormais il est clair que démolir l'Art. 11 de la Constitution sur la répudiation de la guerre, n'est pas un tabou pour les dirigeants de ce parti qui s'auto-définit comme « démocratique ».

Manlio Dinucci

Tomasso Di Francesco

Edition de dimanche 8 novembre 2015 de *il manifesto*,

sous le titre *Pinotti, droni e padri padroni*

<http://ilmanifesto.info/pinotti-droni-e-padri-padroni/>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

---

[1] Note pour la version française. Environ 86 millions par jour pour la dépense militaire française en 2015. Cf. « Audition du général Pierre De Villiers (CEMA) à la Commission de la défense nationale et des forces armées, Jeudi 15 octobre 2015, Compte rendu n° 11, Présidence de Mme Patricia Adam, présidente » :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/15-16/c1516011.asp>.

Lecture de l'intégralité du Rapport recommandée :

« L'ensemble des crédits de la mission « Défense » doit être au rendez-vous en fin de gestion 2015 selon le volume prévu par la loi de finance initiale, soit 31,4 milliards d'euros, dont 2,14 milliards de crédits budgétaires substitués aux ressources exceptionnelles qui devront être inscrits dans la loi de

finances rectificative de fin d'année ».

2,14 milliards à trouver : dans les budgets d'autres ministères (non précisés) pour boucler le budget et, par exemple, ne pas laisser le *Charles de Gaulle* au milieu de la Mer Méditerranée sous prétexte qu'il n'y a plus de sous dans le budget Défense pour aller jusqu'à destination ? Non précisée d'ailleurs par le président Hollande :

« « L'envoi du navire amiral de la marine nationale est un choix réfléchi, un choix important », a dit le chef de l'État. Cela « nous permettra d'être plus efficace en coordination avec nos alliés », a-t-il ajouté dans son discours au personnel de la Défense.

*La destination du Charles-de-Gaulle n'est pas précisée dans le communiqué publié par l'Élysée à l'issue du conseil de Défense. Le porte-avions et son escorte [...] pourrai[en]t théoriquement opérer à partir de la Méditerranée, ses avions chasseurs embarqués (Rafale et Super Etendard) pouvant décoller vers la Syrie où la France intervient depuis le 8 septembre. Mais cette hypothèse n'est pas la plus probable »... ?*

Suite pour l'hypothèse plus probable avec nos « alliés » et avec nos excellents clients : <http://www.lefigaro.fr/international/2015/11/05/01003-20151105ARTFIG00350-le-porte-avions-charles-de-gaulle-a-nouveau-mobilise-contre-daech.php> . NdT.

La source originale de cet article est [ilmanifesto.info](http://ilmanifesto.info)

Copyright © [Manlio Dinucci](http://ilmanifesto.info) et [Tomasso Di Francesco](http://ilmanifesto.info), [ilmanifesto.info](http://ilmanifesto.info), 2015

Articles Par : [Manlio Dinucci](http://ilmanifesto.info) et [Tomasso Di Francesco](http://ilmanifesto.info)

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste. Il a une chronique hebdomadaire "L'art de la guerre" au quotidien italien *il manifesto*. Parmi ses derniers livres: *Geocommunity* (en trois tomes) Ed. Zanichelli 2013; *Geolaboratorio*, Ed. Zanichelli 2014; *Se dici guerra...*, Ed. Kappa Vu 2014.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si

vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)